



Atelier de travail, Groupe Pharmaciens / RésO Infectio PACA-Est

ROLE DU PHARMACIEN DANS LE BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES

Mardi 5 Juin 2018, 14h – 16h
Amphithéâtre, CHPG, Monaco

Compte-rendu

Présences et excusés

Voir feuille de présence en PJ

Excusés : C Arlaud, V Mondain, N Retour, PM Roger.

Ordre du jour et documents discutés

- Validation du PV de la dernière réunion du 20/02/2018
- Discussion et validation de la Charte des missions du pharmacien dans ce domaine
- Charte communes des acteurs de l'Equipe Multidisciplinaire en Anti-Infectieux EMA, exemple de la charte du CHU de Nice
- Prochaines étapes

Discussions

Pour 2018, 6 actions ont été retenues et sont proposées à tous les pharmaciens sous l'égide du RésO Infectio PACA-Est. Des indicateurs de suivi y sont associés afin de pouvoir suivre la mise en place des actions à travers les différents établissements. Un document formalisé sous forme de « Charte » est présenté et discuté, résumant ces 6 actions, qui pourra être signée par le pharmacien hospitalier afin de formaliser son engagement dans ce domaine.

Action n°1 : organisation

Participer à l'équipe multidisciplinaire en antibiothérapie (EMA) avec référent en antibiothérapie et/ou infectiologue, bactériologiste et hygiéniste

Indicateur de suivi 2018 : oui / non identification du pharmacien participant à l'EMA

Un exemple de « Charte des **missions du pharmacien** dans le bon usage des antibiotiques (ATB) » est proposé et discuté en séance (en PJ). Quelle période de validité pour la Charte ? 5 ans ?

Une **charte des missions des différents acteurs de l'EMA** pourra être proposée dans un second temps. La charte du CHU de Nice (dernière mise à jour 2013, à actualiser) pourra servir de base à la discussion (en PJ).

Par ailleurs un document permettant de connaître les noms et coordonnées des principaux **acteurs composant l'EMA** dans chaque ES volontaire pourra être centralisé par le RésO et, en cas de non opposition, mise à la disposition de tous pour faciliter les échanges. Une géolocalisation des différents acteurs pourrait avoir du sens (document de recueil en PJ, outil de **géolocalisation** à développer sur le site du Reso ?).

Action n°2 et 3 : soins pharmaceutiques

Valider toutes les prescriptions d'ATB en niveau 2 minimum

Alerter le référent en antibiothérapie et/ou infectiologue en cas de prescription d'antibiotique à dispensation contrôlée ou de prescription complexe

Indicateur de suivi 2018 : nombre d'interventions pharmaceutiques (IP) tracées, nombre d'alertes de l'infectiologue par le pharmacien

Afin de faciliter le travail d'équipe de l'EMA, les IP doivent être tracées dans le dossier médical pour être visibles.

Discussion :

- Les modalités de traçabilité des IP dépendent des outils informatiques disponibles, dans le DPI, dans les LAP ou ailleurs ?
- De même les modalités d'alerte des infectiologues dépendent aussi beaucoup des outils informatiques disponibles (exemple des outils développés au CH de Grasse, permettent requête et alerte sans retranscription, ce qui n'est pas le cas partout...)
- Discussion aussi sur la lecture/disponibilité des IP par tous les collègues pharmaciens et infectiologues notamment ?

Action n°4 et 5 : suivi des consommations

Suivre les consommations d'ATB en utilisant prioritairement la plateforme ConsoRes

Participer à la surveillance des carbapénèmes et des prescriptions non justifiées > 7 jours en lien avec le CAQES

Indicateur de suivi 2018 : oui / non participation à ConsoRes, benchmark Reso Infectio PACA-Est consommations trimestrielles en DDJ/1000JH (totale, carbapénèmes) et prescriptions non justifiées > 7 jours

Le suivi des consommations est un indicateur intéressant pour les prescripteurs, permettant un retour périodique de données locales par services.

La surveillance des carbapénèmes et des prescriptions non justifiées > 7 jours sont également des éléments obligatoires du CAQES.

Discussion : il ressort que le repérage des traitements de plus de 7 jours sera difficile à repérer pour plusieurs ES. Ce repérage pourra dans un premier temps être réalisé sur une période donnée d'un mois par exemple sous forme d'audit (modalités et timing à discuter en lien avec l'avancement des travaux du GT national sur cet indicateur de bon usage des ATB, GT coordonné par la HAS – contact F Lieutier).

Autre proposition discutée : analyser l'impact des nombreuses ruptures en ATB sur nos consommations d'ATB. Un recueil des données de consos trimestrielles pour 2015/2016/2017 sera proposé rapidement, à analyser au regard des différentes ruptures en fosfomycine, oxacilline, etc....

Autre nouveauté attendue : volet sur les consommations antifongiques et résistance fongique dans ConsoRes en cours.

Action n°6 : partage de documents

Partager entre pharmaciens, à l'échelle du Réso Infectio PACA-Est

Indicateur de suivi 2018 : oui / non création de la plateforme, nombre d'acteurs référencés sur la plateforme, nombre de documents disponibles sur la plateforme, publications, posters, diaporamas partagés

Le journal semestriel du ResoInfectio peut aussi permettre d'échanger sur les actions et projets en cours. Il est rappelé en réunion que toutes les participations sont les bienvenues.

Poursuite des travaux

La charte est diffusée et chaque pharmacien est invité à l'implanter dans son établissement, en s'adaptant aux organisations locales en place.

Un support de recueil des indicateurs sera mis en place à l'automne pour faire une première évaluation. Une prochaine session de travail sera programmée en fin d'année pour discuter ce bilan et envisager la poursuite des actions.

Il est proposé d'associer un volet formation au travail en cours sur le rôle du pharmacien dans le BU des ATB. Une réunion de formation (a priori sur une après-midi) sur les actualités/ nouvelles recommandations en Infectiologie et point d'étape des actions en cours (ConsoRes, actions en cours...) sera proposée en **Novembre 2018** à tous les pharmaciens du ResoInfectio.

Cette journée de formation pourrait avoir lieu chaque année sur les actualités.

Pour 2018, cette après-midi pourra être programmée en lien avec la Journée Mondiale pour le Bon Usage des antibiotiques le **18 Novembre**.

Le CHPG propose de nous accueillir à nouveau.

Les Laboratoires Astellas nous soutiennent leur soutien financier.

Date à fixer rapidement.

Prochain DU d'Antibiologie 2018/2019 programmé à Nice.

Appel à sujets de mémoire lancé.

Pièces jointes

- Feuille de présence
- Charte des missions du pharmacien dans le BU des ATB
- Document de recueil des acteurs de l'EMA par ES volontaire
- Exemple de Charte des missions des différents acteurs de l'EMA au CHU de Nice

Merci à tous pour votre participation,
Merci à Astellas pour le soutien et la convivialité,
Florence Lieutier, Pharmacien CHU de Nice
Benjamin Bertrand, Pharmacien CH de Grasse